

PROGRAMME DE FORMATION

Titre Professionnel de MSADS

(Médiateur(trice) Social(e) Accès Droits aux Services)

Public concerné : Candidats majeurs

Prérequis : Niveau V (CAP, BEP, CFP 1er degré).

Objectifs : Obtention du Titre Professionnel de MSADS par l'acquisition des 3 blocs de compétences constitutifs de ce Titre.

Durée de l'action : 350 h de formation théorique (1 semaine/mois sur une amplitude de 12 mois).

Modalités d'accès :

Entretien de positionnement à partir d'un dossier (CV, lettre de motivation)

Délai d'accès :

3 mois entre la date de l'entretien et l'inscription à la formation

Lieu de l'action :

HÉTIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

HÉTIS Draguignan – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe qui accompagne les stagiaires se structure autour d'un Chef de Département et de 11 cadres pédagogiques. L'un d'entre eux est référent du Titre de MSADS. Par ailleurs, des vacataires spécialistes de certaines thématiques ou professionnels du champ de la Médiation Sociale interviennent au sein de la formation, en cohérence avec le référentiel d'emploi, d'activités et des compétences du Titre.

Un partenariat est construit avec les représentants de l'employeur des Médiateurs. Celui-ci permet de sécuriser le parcours du stagiaire en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/site d'emploi et activité professionnelle).

Moyens pédagogiques :

Nice : HÉTIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphi de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les stagiaires peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des stagiaires.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose plus de 5000 ouvrages, une soixantaine d'abonnements réguliers et 560 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et ils ont la possibilité de réaliser des impressions.

Draguignan : HETIS dispose de 7 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes.

Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revue, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'institut est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- E-learning

Contenu :

Le Titre Professionnel de MSADS est enregistré au RNCP Niveau IV.

Le titre de MSADS est composé de 3 blocs de compétences dénommés « certificats de compétences professionnelles » (CCP) :

- CCP 1 : contribuer à une veille sociale et participer aux réseaux professionnels d'un territoire
- CCP 2 : assurer un service de médiation sociale
- CCP 3 : faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale.

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogies et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr.

Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalités d'évaluation :

- Positionnement à l'entrée en formation
- Evaluations intermédiaires
- Contrôle continu
- Épreuves d'évaluation (en cours de formation)
- Jury de certification (terminale)

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le Centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves terminales (écrites et orales) selon le Bloc de compétences concerné et conformément au Référentiel d'évaluation du Titre de MSADS.

Les stagiaires doivent valider les 3 Blocs de compétences afin d'obtenir le Titre professionnel délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, via la DREETS.

En cas de validation partielle, le candidat conserve le bénéfice des Blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants.

Sanction : Titre professionnel – Niveau IV

Coût : 5 155,00 €

Coût pédagogique : 4 900,00 €

Frais de scolarité : 175,00 € pour l'année de formation

Frais d'entretien de positionnement : 80,00 €